



BATIMENT

Conseil en bâtiment

Travaillez dans un bâtiment bien aménagé et bénéficiez d'une contention adaptée

Les + AVANTAGES

- > Indépendance du conseil vis-à-vis des constructeurs et des fournisseurs
- > Vision globale du projet (réglementation, technique, subvention, permis de construire)
- > Implication du service bâtiment dans le réseau régional des conseillers bâtiments de la région Centre-Val de Loire et de la Nouvelle-Aquitaine et dans le réseau national
- > De nombreux projets déjà réalisés sur le département
- > En contact permanent avec les différents services de l'Etat (Urbanisme, Préfecture, DDT, Communautés de Communes, Architectes des Bâtiments de France) afin de valider votre projet.

Le conseil en bâtiment avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

- > Déterminer des solutions possibles pour le logement des animaux (conditions de travail, techniques de ventilation, dispositifs de contention adaptés, investissements bâtiment) adaptées à votre exploitation
- > Sécuriser les démarches d'urbanismes avec la réalisation du permis de construire par le service bâtiments
- > Sécuriser et faciliter les interventions sur les animaux
- > Mettre aux normes ses installations concernant la gestion des effluents

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

Conseil en bâtiment

Travaillez dans un bâtiment bien aménagé et bénéficiez d'une contention adaptée



CONCEVOIR VOTRE PROJET BÂTIMENT : CONSTRUCTION ET EXTENSION

Étudier la faisabilité technique et économique de votre projet / Valider l'implantation du projet sur votre exploitation (terrassement, réglementation) / Bénéficier de plans détaillés pour fournir aux entreprises



AMÉNAGER L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

Prendre en compte le bien-être animal / Améliorer vos conditions de travail



METTRE VOS INSTALLATIONS AUX NORMES

Respecter la réglementation en vigueur (RSD, ICPE, Zone Vulnérable) / Déterminer vos capacités de stockage des effluents



CONSTRUIRE UNE CONTENTION ADAPTÉE

Prendre en compte la circulation des animaux / Sécuriser vos interventions (tri, pesée, traitements, chargements)



AMÉLIORER LA VENTILATION DE VOTRE BÂTIMENT

S'assurer d'une bonne ventilation pour limiter les problèmes sanitaires / Améliorer la ventilation dans d'anciennes constructions



RÉALISER VOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE :

Valider votre projet / S'assurer de la cohérence du projet (dimensionnement) / S'assurer du dépôt d'un dossier complet pour optimiser les délais d'instructions



Nous vous accompagnons

MODALITÉS

Prestation individuelle avec visite sur l'exploitation

LIVRABLES ET DÉLAIS

Compte rendu comprenant le relevé des données, les préconisations, les plans du projet et son implantation
Chiffrage du projet si besoin
Dossier du permis de construire complet, avec architecte selon les projets
Diagnostic Dexel pour la gestion des effluents

Votre interlocuteur

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Elevage
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 54
elevage@indre.chambagri.fr

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande.